

Le bulletin



"Entretien

Rencontre avec Yves Sudan:
le point sur la sécurité et les transports en ville de Bulle



2

"Intégration

Le point sur les nouveautés
en matière de politique de la jeunesse et d'intégration



6/7

"Société à 2000 watts

La ville de Bulle a été retenue pour la deuxième phase du projet Société à 2000 watts



8

"Rentrée scolaire

3 | Toutes les informations pour l'année 2014-2015

4 | Calendrier scolaire, horaires, alternances

5 | Toutes les informations sur les accueils extrascolaires



3-5

"Bulle verte

Chauffage à distance et énergie solaire: la formule gagnante



9

"Actualités

10 | Retrouver ses objets perdus

11 | Les Journées du patrimoine

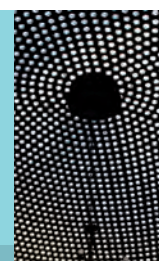


10/11

"Magazine

Concours de la photo mystère

Dossier goûts et terroirs



12

Editorial

Marie-France Roth Pasquier

Responsable du Dicastère culture, jeunesse et intégration

Chères Bulloises et chers Bullois,

La ville de Bulle a mis en place ces derniers mois de nouvelles prestations en faveur de la jeunesse et de l'intégration. En parallèle à l'ouverture de nouvelles infrastructures scolaires, ces services sont nécessaires pour accompagner le développement démographique de notre cité. Objectifs: renforcer la qualité de vie et la cohésion sociale de notre population.

Ainsi, le Service de la jeunesse créé récemment a pour mission de mettre en place une politique de la jeunesse pour la ville de Bulle ainsi qu'un véritable observatoire de la vie bulloise. L'objectif est de thématiser les problématiques pour faciliter l'action politique et ainsi de répondre plus efficacement aux besoins de la population. Le Service de la jeunesse développe ses activités sur trois axes bien distincts mais complémentaires: le Centranim, le travail de terrain dans les quartiers du travailleur social hors murs ainsi que ses propres projets pour la population.

Cette année, une nouveauté a été introduite en faveur de l'intégration professionnelle des jeunes. Il s'agit de La-Bulle professionnelle qui offre aux jeunes une permanence-emploi, la formule 3000 ainsi que le *speed working*. Ces différents ser-

vices doivent permettre de faciliter l'accès à une place d'apprentissage ou au marché de l'emploi. Le *speed working* est une nouvelle offre du Service de la jeunesse. Il s'agit d'une rencontre entre des jeunes en recherche de places de stages ou d'apprentissage et des patrons d'entreprises. La rencontre se déroule sur le modèle du *speed dating*, entre 20 jeunes et 20 chefs d'entreprise.

En parallèle aux mesures en faveur de la jeunesse, nous voulons renforcer durablement notre politique d'intégration. Le Conseil communal a décidé de créer un secrétariat à l'intégration à 80%. Cette personne sera en charge de l'administration de Bulle Sympa, mais également de coordonner l'accueil des nouveaux arrivants.

Dorénavant, une journée d'accueil sera organisée dans notre cité. La découverte de Bulle grâce au circuit historique de la ville, la présentation des différents services communaux, un mot de bienvenue du syndic, une animation musicale et un apéritif seront au programme de cette rencontre. Enfin, en travaillant avec les associations de migrants et les associations fribourgeoises, je suis convaincue que nous avons d'excellents outils pour poursuivre une intégration riche et réussie en ville de Bulle.

"Bulle à découvrir

• LE TAUREAU DE LA PLACE DE LA GARE

Le taureau est l'emblème héraldique de Bulle. Cette sculpture de l'artiste Nag Arnoldi a été offerte à la ville en 1996 en souvenir de Pierre Glasson (1907-1991), ancien membre du Conseil d'Etat.

www.la-gruyere.ch/fr/bulle-a-parcourir



Nicolas Pignatelli

impressum



ÉCRIREZ-NOUS!
Ville de Bulle | Le bulletin
Grand-Rue 7
Case postale 32
1630 Bulle
bulletin@commune.bulle.ch

ÉDITION
Ville de Bulle
Grand-Rue 7 | C.P. 32
1630 Bulle

CONCEPTION | RÉALISATION
16a communication
Case postale 284
1630 Bulle

CORRECTION
Glassonprint

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES
16a communication

TIRAGE
10 500 exemplaires

"Sécurité/transports

Police locale

La police locale est chargée notamment de la gestion des manifestations, de la surveillance d'éventuels dégâts causés à l'environnement, du recensement de la population, du bouclage de périmètres lors d'incendie ou d'accident, ou encore du contrôle de la circulation et du stationnement.



Yves Sudan

- 51 ans
- Célibataire
- Avocat, spécialiste fiscalité indirecte



Yves Sudan: «Aujourd'hui, le sentiment de sécurité en ville de Bulle est plus fort»

Le conseiller communal Yves Sudan, responsable du Dicastère de la sécurité et des transports, fait le point sur ses dossiers: sécurité publique, transports et police du feu.

■ Le bulletin: L'insécurité est-elle toujours en augmentation sur le territoire bullois?

Yves Sudan: Non. En comparaison des débordements du week-end que nous avons connus il y a quelques années, la situation s'est sensiblement améliorée. Des mesures ont été prises afin de réduire au maximum les inconvénients d'une vie nocturne très vivante à Bulle. Et je suis très heureux de constater que cette stratégie porte aujourd'hui ses fruits.

■ Quelles sont ces mesures dont vous parlez?

La ville de Bulle a mandaté une entreprise de sécurité qui assure des missions ciblées, notamment les vendredis et samedis soir. De plus, le déploiement de la police cantonale de proximité et sa présence sur le terrain ont très certainement participé à un retour au calme dans les nuits bulloises. Je salue à ce titre l'excellente collaboration entre notre police com-

munale et la police cantonale, qui sont des partenaires qui travaillent main dans la main pour résoudre ensemble les problématiques de sécurité publique dans notre ville. En complément de ces actions de sécurité pure, un grand travail de réflexion et de communication a été réalisé avec tous les partenaires concernés, notamment les tenanciers de bar, de café et de lieux nocturnes.

■ Ce dialogue est-il fructueux?

J'en suis persuadé. Ces discussions ont permis de réfléchir aux moyens de faire mieux cohabiter activités diurnes et nocturnes. Je crois que nous avons la chance d'avoir une ville jeune et dynamique, avec une belle vie culturelle. Et il est illusoire de penser que notre cité de 20 000 habitants devienne totalement silencieuse la nuit venue. Notre objectif est de trouver un équilibre permettant de réduire les nuisances jusqu'à un taux acceptable pour les Bullois et les Bulloises. La charte Noct-en-Bulle,

qui lie les tenanciers de bar du centre-ville, la police et la préfecture, a certainement joué favorablement dans la limitation des excès ponctuels passés. Ce *modus vivendi* et ces discussions participent à la pacification des nuits bulloises. Et je ne peux que saluer cette initiative.

■ La police communale bulloise a-t-elle perdu de son importance avec l'introduction de la police cantonale de proximité?

Non, les agents de la police communale, grâce à leur présence très visible dans la cité, sont des interfaces entre la population et les autorités. La police de proximité est le lien entre tous les acteurs de la cité. Notre police est chargée notamment de la gestion des manifestations, mais également de la surveillance d'éventuels dégâts causés à l'environnement, du recensement de la population, du bouclage de périmètres lors d'incendie ou d'accident, ou encore du contrôle de la circulation et du stationnement. Constamment au front, nos agents jouent ainsi un rôle non négligeable dans le maintien d'une certaine harmonie de vie dans les quartiers et au centre-ville.

■ C'est que Bulle n'est plus ce grand village tranquille, mais est devenue une ville...

Certainement. Depuis une dizaine d'années, Bulle découvre peu à peu certains inconvénients liés à son urbanité naissante, que ce soit au niveau des incivilités, des déprédations ou des délits. Mais il n'y a pas plus de problèmes qu'ailleurs. En revanche, le sentiment d'insécurité doit être pris au sérieux. D'une part, il y a des facteurs objectifs qui l'expliquent, par exemple les incivilités ou les déprédations. Mais il y a aussi une dimension subjective qui peut conduire certaines personnes à développer un sentiment d'insécurité. A la gare, par exemple, où les jeunes ont l'habitude de se retrouver, la présence de groupes peut provoquer des craintes. C'est pour ces raisons que, avec nos partenaires, nous avons pris les mesures ciblées que je viens de décrire.

■ Autre dossier dont vous avez la charge: les transports publics. Quel bilan ti-

Bulle découvre peu à peu certains inconvénients liés à son urbanité naissante, que ce soit au niveau des incivilités, des déprédations ou des délits. Mais il n'y a pas plus de problèmes qu'ailleurs.

rez-vous de la mise en service de Mobul en décembre 2009?

Cela fera cinq ans en décembre que nos lignes sont en service. Le bilan est tout à fait satisfaisant. Nous avons pu constater que ces lignes de bus correspondaient à un réel besoin, avec un nombre d'utilisateurs en hausse constante. Nous avons opéré quelques ajustements avec les TPF afin de rendre notre offre encore plus attractive. Nous avons notamment aménagé l'arrêt de la gare afin de garantir une correspondance entre les 3 lignes. Concernant la ligne qui dessert la zone industrielle de Planchy, nous allons également effectuer quelques changements afin qu'elle réponde mieux aux horaires de travail des usagers.

■ Aujourd'hui, la cadence est fixée à la demi-heure. A l'avenir, ne faudrait-il pas envisager un passage au quart d'heure?

Compte tenu des mesures d'économie de l'Etat de Fribourg, avec notamment une baisse de subventionnement des lignes Mobul de 60 à 57%, il nous est difficile d'envisager dans l'immédiat une augmentation de la fréquence des horaires au quart d'heure durant toute la journée. Le rapport utilité/coûts n'est pour l'instant pas favorable. Mais des réflexions futures seront menées pour étudier la possibilité d'augmenter la cadence, par exemple durant les heures

de pointe, soit le matin, à midi et le soir. Encore une fois, la conclusion de ce processus sera grandement tributaire de l'état de nos finances publiques et de celles de l'Etat de Fribourg.

■ En 2018, le nouveau Cycle d'orientation sera mis en service à Riaz. Mobul sera-t-il également prolongé jusqu'au nouveau bâtiment?

Nous sommes en train d'étudier la desserte de cette nouvelle école. Nous allons évaluer toutes les variantes de prolongation possibles de la ligne qui s'arrête aujourd'hui à l'HFR Riaz. Mais il est bien clair que Mobul ira jusqu'au nouvel établissement.

■ Enfin, vous avez été actif dans la réforme FriFire – centres de renfort au sein de l'organe paritaire?

Oui, j'ai présidé ce groupe de travail qui doit proposer un réexamen du financement des centres de renfort des pompiers, qui sont présents dans chaque district du canton. De manière générale, les communes ont à leur charge le financement de leur propre corps de pompiers et l'ECAB finance les centres de renfort. L'objectif de l'organe paritaire de FriFire – centre de renfort est de clarifier les compétences de chacun et le financement des centres de renfort. Nous sommes en train de finaliser le rapport qui sera remis au Conseil d'Etat cet automne.

Les transports publics Mobul se portent bien cinq ans après leur création.



"Les écoles

Toutes les informations

Trouvez toutes les informations pratiques sur la rentrée du cercle scolaire de Bulle et Morlon: les horaires, le calendrier, les transports, les objectifs des responsables d'établissement ainsi que le fonctionnement des alternances.



3-5

Accueil extrascolaire

Découvrez toutes les informations sur l'offre de l'accueil extrascolaire du matin, de midi et du soir.



5

Nouveau responsable d'établissement

Thierry Bürgisser est le nouveau responsable d'établissement à La Léchère, en remplacement de Bernard Corpaux. Pour rappel, Suzanne Cosandey à La Condémine, Claude Genilloud à La Vudalla et Chantal Sottas à La Tour-de-Trême sont les trois autres responsables d'établissement du cercle scolaire.

Formation: Une rentrée dans la continuité pour l'école obligatoire bulloise

Le cercle scolaire de Bulle-Morlon est composé de quatre sites avec plusieurs établissements. Un à La Tour-de-Trême, un à La Léchère, un à Morlon et un à La Condémine. Les enfants y suivent depuis la rentrée scolaire 2013-2014 deux années d'école enfantine dès l'âge de 4 ans et 6 ans d'école primaire. Les sites de La Léchère et de La Condémine accueillent également les enfants qui sont en classe de développement.



Déménagement, départ

En cas de déménagement, prière d'aviser dès que possible l'enseignant ou l'enseignante de votre enfant, l'administration scolaire ou les autorités de votre ancienne et nouvelle commune.

Objets trouvés et vols

Les objets trouvés à l'école ou dans les salles de sport peuvent être réclamés chez les concierges des bâtiments scolaires. Les élèves sont priés de ne laisser que le minimum dans les vestiaires des corridors (vestes, souliers, chaussons). Ils sont responsables de leurs objets personnels.

Aide financière accordée par la commune

Les familles à revenu modeste peuvent solliciter un soutien financier auprès de la commune de Bulle. Cette dernière octroie aux élèves bullois et tourains des subventions pour le dentiste scolaire, les devoirs surveillés, le prix des services de l'accueil extrascolaire et certaines prestations scolaires. Toute demande doit être obligatoirement accompagnée d'un certificat de salaire de l'année en cours. En fin d'année scolaire, pour la suivante, chaque élève reçoit, par le canal de l'école, les formulaires adéquats. Ceux-ci doivent être retournés au bureau communal situé au 1^{er} étage de la Grand-Rue 7.

Accueils extrascolaires à Bulle

Bulle propose désormais trois accueils extrascolaires qui sont organisés sur les sites scolaires de la Condémine, de la Léchère et de La Tour-de-Trême (*lire en page 5*). Pour le matin, il s'agit de l'accueil «Lève-Tôt» qui reçoit les enfants tous les matins, de 6 h 30 à 7 h 45. Pour le midi, il s'agit de l'accueil «Bulle d'Air» qui reçoit les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30. Pour la fin de journée, l'accueil «Coucher-Tard» reçoit les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 30 ou 18 h 30.

Infos

Service des écoles

LU-JE: 7 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 16 h 30

VE: 7 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 16 h

Tél. 026 919 49 00

A la rentrée 2014-2015, l'école bulloise compte 1870 élèves répartis dans 65 classes primaires, 26 classes enfantines et 3 classes de développement, sans compter 80 élèves en classes spécialisées (13 classes). Il y a donc sur les quatre établissements scolaires environ 1950 élèves répartis dans 104 classes. A noter qu'une classe de 3P-4P fonctionne depuis la dernière rentrée à Morlon, ce qui permet aux élèves de rester dans le village jusqu'à la fin de la quatrième primaire (degré 6 HarmoS).

Les familles à revenu modeste peuvent solliciter un soutien financier.

Cette rentrée scolaire se déroule dans la continuité des grands changements opérés l'année dernière avec l'ouverture des nouvelles écoles à Bulle et La Tour-de-Trême et l'introduction d'une

seconde année d'école enfantine obligatoire dans le cercle scolaire de Bulle et Morlon. De plus, après l'accueil du matin et l'accueil de midi, un accueil du soir est proposé aux familles depuis la rentrée 2013-2014.

Participation aux frais

Une participation aux frais est demandée aux élèves pour les activités créatives manuelles (ACM), les activités créatives textiles (ACT), les sorties culturelles et les enseignements en extérieur. Le montant s'élève à 60 francs pour les élèves du degré 1 HarmoS et à 70 francs pour ceux des degrés 2 à 8 HarmoS. Les parents reçoivent par courrier une facture à la fin septembre. Cette contribution financière ne concerne pas le financement des camps de ski ou des semaines vertes.

Transport

Dans le domaine des transports, le Service des écoles conseille aux enfants qui prennent la ligne de

bus Mobul en provenance de Vuadens (rue de Vevey) de descendre à l'arrêt place Saint-Denis et de retourner à la maison depuis l'arrêt place des Alpes. Les transports publics Mobul sont privilégiés pour le transport des écoliers. Deux lignes de transport scolaire complètent cette offre, desservant le quartier des Granges pour la première et le quartier du Cary pour la seconde (*voir les informations en page 4*).

Absences

En cas d'absence de votre enfant pour cause de maladie ou pour toute autre raison, nous vous prions d'avertir immédiatement l'enseignant/e AVANT le début des cours, par simple appel téléphonique ou par un message apporté en classe par un autre enfant. Hormis les cas de situations urgentes, le Service des écoles ne transmet pas les excuses pour absence aux enseignants et enseignantes.

Concernant les visites médicales, nous vous prions de prendre ren-

La commune de Bulle propose trois accueils extrascolaires.

dez-vous, dans la mesure du possible, en dehors de l'horaire scolaire. Pour les soins dentaires durant les horaires scolaires, l'enfant ira accompagné de l'un des parents ou seul, si l'enseignant/e a obtenu une décharge parentale autorisant ce dernier à se déplacer sans surveillance. Dans le cas contraire, l'élève restera en classe.

Demande de congés justifiés et exceptionnels

Les demandes de congés exceptionnels et justifiés n'excédant pas trois jours par année doivent être adressées par écrit au maître de classe au minimum une semaine à l'avance. Pour des congés exceptionnels et justifiés de plus de trois jours, prière d'en faire la demande à l'inspecteur scolaire, par écrit et avec un délai d'un mois.

Horaires des patrouilleurs

■ 1H – 2H			
LU	1H	7 h 50 – 11 h 30	congé
	2H	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA	1H	congé	congé
	2H	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
ME	1H	7 h 50 – 11 h 30	congé
	2H	congé	congé
JE	1H	congé	13 h 30 – 15 h 20
	2H	7 h 50 – 11 h 30	congé
VE	1H	7 h 50 – 11 h 30	congé
	2H	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
■ 3H – 4H			
LU		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA	Groupe A	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
	Groupe B	congé	13 h 30 – 15 h 20
ME		7 h 50 – 11 h 30	congé
JE	Groupe A	congé	13 h 30 – 15 h 20
	Groupe B	7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
VE		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
■ 5H – 8H			
LU		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
MA		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
ME		7 h 50 – 11 h 30	congé
JE		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
VE		7 h 50 – 11 h 30	13 h 30 – 15 h 20
	Récréation, pause	9 h 35 – 9 h 50	14 h 25 – 14 h 30
■ LA CONDÉMINE			
Rue Saint-Denis			
		7 h 25 – 7 h 55	13 h – 13 h 30
		11 h 30 – 11 h 55	15 h 20 – 15 h 50
Rue de Gruyères			
		7 h 25 – 7 h 55	13 h – 13 h 30
		11 h 30 – 11 h 55	15 h 20 – 15 h 50
Route de Morlon			
		7 h 25 – 7 h 55	13 h – 13 h 30
		11 h 30 – 11 h 55	15 h 20 – 15 h 50
■ LA LÉCHÈRE			
Route de la Pâla			
		7 h 20 – 7 h 50	12 h 55 – 13 h 25
		11 h 35 – 12 h	15 h 25 – 15 h 55
Rue du Château-d’En-Bas			
		7 h 25 – 7 h 55	13 h – 13 h 30
		11 h 30 – 11 h 55	15 h 20 – 15 h 55
■ ACCOMPAGNATEURS			
	Place St-Denis -> école	7 h 30 – 7 h 50	13 h 10 – 13 h 30
	Ecole -> Place des Alpes	11 h 30 – 11 h 50	15 h 20 – 15 h 40



Transports

■ TRANSPORT PUBLIC	
Horaires Mobul (selon horaires officiels). Dès décembre 2014, d’éventuelles légères modifications, voir horaires officiels.	
Elèves prenant le bus: Morlon – Vuadens / Vuadens – Morlon	
Pour les élèves de Morlon, quartier de Jéricho (titre transport Mobul)	
Arrivée	7 h 40 arrêt <i>Pré-Vert</i>
Départ	11 h 50
Arrivée	13 h 10
Départ	15 h 50
Pour les élèves du quartier rue de Vevey (titre transport Mobul)	
Arrivée	7 h 43 arrêt <i>place Saint-Denis</i>
Départ	11 h 47 arrêt <i>place des Alpes</i>
Arrivée	13 h 13 arrêt <i>place Saint-Denis</i>
Départ	15 h 47 arrêt <i>place des Alpes</i>

TRANSPORT SCOLAIRE

Sous réserve d'éventuelles modifications des TPF.

Pour les élèves du quartier des Granges (titre transport scolaire)

Route des Granges	7 h 37	13 h 16
Rue des Ménestrels	7 h 38	13 h 17
Rue des Paradisières	7 h 39	13 h 18
Rue des Baladins	7 h 40	13 h 19
Laiterie des Granges	7 h 41	13 h 20
Ecole La Tour	7 h 45	13 h 25

Ecole La Tour	11 h 40	15 h 30
Route des Granges	11 h 44	15 h 34
Rue des Ménestrels	11 h 45	15 h 35
Rue des Paradisières	11 h 46	15 h 36
Rue des Baladins	11 h 47	15 h 37
Laiterie des Granges	11 h 48	15 h 38

Pour les élèves du quartier du Carry (titre transport scolaire)

Chemin des Citards	7 h 38	13 h 17
Route de la Part-Dieu	7 h 39	13 h 18
Chemin de Saucens	7 h 40	13 h 19
Espace-Gruyère	7 h 42	13 h 21
Ecole Condémine	7 h 45	13 h 25

Ecole Condémine	11 h 43	15 h 33
Espace-Gruyère	11 h 46	15 h 36
Chemin de Saucens	11 h 48	15 h 38
Chemin des Citards	11 h 50	15 h 40
Route de la Part-Dieu	11 h 51	15 h 41

Alternances

■ CLASSES 3H – 4H	
Groupe A	Il fonctionne le mardi matin (4 unités).
Groupe B	Il fonctionne le jeudi matin (4 unités).
La formation des groupes est établie par l’enseignant. Le jeudi 28 août 2014, il n’y a pas d’alternance, tous les enfants viennent à l’école tout le jour.	
Attention, afin de respecter le nombre d’unités annuelles, il n’y aura pas d’alternance (semaine complète pour tous les élèves) les semaines suivantes:	
2014	
29.09.2014 – 03.10.2014	
08.12.2014 – 12.12.2014	
2015	
19.01.2015 – 23.01.2015	
30.03.2015 – 02.04.2015	
27.04.2015 – 01.05.2015	
11.05.2015 – 15.05.2015	
25.05.2015 – 29.05.2015	
01.06.2015 – 05.06.2015	
29.06.2015 – 03.07.2015	
■ MODIFICATION: 1H – 2H KNIE	
Le 25 septembre 2014:	
Les élèves de 1H viennent à l’école le matin et ont congé l’après-midi.	
Les élèves de 2H ont congé le matin et viennent à l’école l’après-midi.	

Calendrier 2014	
RENTRÉE SCOLAIRE	
JE 28 août 2014	
2H – 8H	
7 h 50	
1H	
13 h 30	
VACANCES D'AUTOMNE	
VE 17 octobre 2014	
Fin des cours	
LU 3 novembre 2014	
Début des cours	
IMMACULÉE CONCEPTION	
LU 8 décembre 2014	
Congé	

VACANCES DE NOËL	
VE 19 décembre 2014	
Fin des cours	
LU 5 janvier 2015	
Début des cours	

Calendrier 2015	
VACANCES DE CARNAVAL	
VE 13 février 2015	
Fin des cours	
LU 23 février 2015	
Début des cours	

VACANCES DE PÂQUES	
JE 2 avril 2015	
Fin des cours	
LU 20 avril 2015	
Début des cours	

1 ^{er} MAI	
VE 1 ^{er} mai 2015	
Congé	

FÊTE DE L'ASCENSION	
JE 14 mai 2015	
Congé	
VE 15 mai 2015	
Congé (pont)	

PENTECÔTE	
LU 25 mai 2015	
Congé	

FÊTE-DIEU	
JE 4 juin 2015	
Congé	
VE 5 juin 2015	
Congé (pont)	

CLÔTURE SCOLAIRE	
VE 3 juillet 2015	
1H	
11 h 30	
2H – 8H	
15 h 20	

RENTRÉE SCOLAIRE	
JE 27 août 2015	

Demande de congé

Nous demandons aux parents de respecter scrupuleusement le calendrier scolaire et de ne pas prévoir de vacances sur le temps d’école. Les demandes de congé seront systématiquement refusées. En cas d’absences injustifiées, une dénonciation sera faite auprès de la préfecture de la Gruyère qui pourra infliger une amende aux parents responsables.

Accueils extrascolaires: une offre le matin, à midi et le soir

La commune de Bulle propose trois accueils extrascolaires, le matin, à midi et le soir. Ils sont organisés sur les sites scolaires de la Condémine, de la Léchère et de La Tour-de-Trême. La table des tarifs ainsi que les grandes lignes du fonctionnement de l'accueil extrascolaire vous sont expliquées ci-dessous.

L'accueil Lève-Tôt reçoit les enfants tous les matins, de 6 h 30 à 7 h 45. Le midi, l'accueil Bulle d'Air prend en charge les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11 h 30 à 13 h 30. La fin de journée, l'accueil Couche-Tard accompagne les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 15 h 30 à 17 h 30 ou 18 h 30. Ces trois accueils ouverts aux enfants des écoles enfantines et primaires du cercle scolaire de Bulle et Morlon ainsi qu'aux élèves bullois des classes d'enseignement spécialisé et des classes de développement sont assurés par des animatrices choisies par la commune de Bulle.

Ces accueils fonctionnent sur les trois sites dans le bâtiment Le Bouleau à La Condémine, à la salle polyvalente à La Léchère ainsi qu'à la salle polyvalente du bâtiment Tourmaline à La Tour-de-Trême.

Pour les enfants habitant la commune de Bulle, les prix des accueils sont fixés selon le barème des subventions communales. A la rentrée, les familles à revenu modeste qui inscrivent un enfant aux accueils extrascolaires peuvent, si elles en font la demande, bénéficier des subventions communales pour payer partiellement les accueils selon le pourcentage octroyé. Quant à la finance d'inscription de 40 francs par enfant et par année (20 francs dès le 1^{er} mars de chaque année), elle n'est pas subventionnée. Pour les élèves des classes enfantines, une subvention Etat/employeur est accordée aux parents.

Chaque élève recevra au début de l'année scolaire un formulaire pour engager la procédure. Les parents doivent remettre le formulaire de préinscription à l'enseignant de leur enfant ou, pour les nouveaux élèves, directement au Service des écoles. Attention, le nombre de places est limité. Il sera tenu compte de l'ordre d'arrivée des demandes d'inscription avec priorité donnée aux familles monoparentales et aux familles dont les deux parents travaillent.

Pour les enfants non bullois, les prix sont fixés au plein tarif. Cependant, chaque famille peut regarder avec sa commune de domicile afin d'obtenir une éventuelle subvention. La commune de Bulle gère la comptabilité et le Service des écoles est responsable de la coordination des inscriptions et du contact avec les parents et le personnel de l'accueil extrascolaire de l'école bulloise.

Infos

Service des écoles

Tél. 026 919 49 00

LU-JE: 7 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 16 h 30

VE: 7 h 30 - 11 h 30 | 13 h 15 - 16 h

Téléchargez tout le règlement de l'accueil extrascolaire sur le lien suivant:

www.bulle.ch/fr/ecole/extrascolaire/

LES TARIFS 2014-2015 | 3H-8H

Revenu brut * du ménage	% de subvention communale	Matin	Midi	Soir 2	Soir 3
		1,25 h	2 h	2 h	3 h
En francs, par unité d'accueil					
Jusqu'à 44 000	90%	0,5	0,8	1	1,5
Jusqu'à 48 000	88%	0,6	0,95	1,2	1,8
Jusqu'à 52 000	86%	0,7	1,1	1,4	2,1
Jusqu'à 56 000	84%	0,8	1,3	1,6	2,4
Jusqu'à 60 000	82%	0,9	1,45	1,8	2,7
Jusqu'à 64 000	80%	1	1,6	2	3
Jusqu'à 68 000	77%	1,15	1,85	2,3	3,45
Jusqu'à 72 000	74%	1,3	2,1	2,6	3,9
Jusqu'à 76 000	71%	1,45	2,3	2,9	4,35
Jusqu'à 80 000	68%	1,6	2,55	3,2	4,8
Jusqu'à 84 000	64%	1,8	2,9	3,6	5,4
Jusqu'à 88 000	60%	2	3,2	4	6
Jusqu'à 92 000	56%	2,2	3,5	4,4	6,6
Jusqu'à 96 000	52%	2,4	3,85	4,8	7,2
Jusqu'à 100 000	48%	2,6	4,15	5,2	7,8
Jusqu'à 104 000	44%	2,8	4,5	5,6	8,4
Jusqu'à 108 000	40%	3	4,8	6	9
Jusqu'à 112 000	35%	3,25	5,2	6,5	9,75
Jusqu'à 116 000	30%	3,5	5,6	7	10,5
Jusqu'à 120 000	25%	3,75	6	7,5	11,25
Jusqu'à 124 000	20%	4	6,4	8	12
Jusqu'à 128 000	15%	4,25	6,8	8,5	12,75
Jusqu'à 132 000	10%	4,5	7,2	9	13,5
Jusqu'à 136 000	5%	4,75	7,6	9,5	14,25
Dès 136 001	0%	5	8	10	15

Repas: + 8 francs

RÈGLES DE BASE

- > Ces accueils fonctionnent sur les trois sites dans le bâtiment Le Bouleau à La Condémine, à la salle polyvalente à La Léchère ainsi qu'à la salle polyvalente du bâtiment La Tourmaline à La Tour-de-Trême.
- > Pour les enfants habitant la commune de Bulle, les prix des accueils sont fixés selon le barème des subventions communales.
- > Finance d'inscription: 40 francs par année et par enfant.
- > A déduire pour école enfantine: part Etat et part employeur.
- > Dès 250 000 francs de fortune imposable, selon code 7,91 de l'avis de taxation, aucune subvention.

* Prise en compte de tous les revenus, y c. allocations familiales, selon décompte de salaires (soit salaire brut, après déduction des cotisations sociales ordinaires, AVS-AC-LAA-LPP) des pensions alimentaires et rentes.

Un rabais de 10% sera appliqué à tous les enfants d'une famille, dès le 2^e enfant inscrit (sauf sur le repas).

Le tarif maximal est appliqué en cas de fraude.

Sécurité routière: sur le chemin de l'école

Par manque d'expérience et une perception parfois irréaliste du trafic, les enfants sont particulièrement vulnérables. Les parents ont un rôle primordial à jouer, en sensibilisant leurs enfants à la sécurité routière et en montrant l'exemple.

A pied, c'est mieux
En emmenant votre enfant à l'école à pied, vous lui permettez de vivre ses propres expériences. Choisissez l'itinéraire le plus sûr et parcourez-le plusieurs fois ensemble tout en attirant son attention sur les dangers potentiels. Faites-le partir suffisamment tôt, car la précipitation augmente les risques d'accident. S'arrêter, regarder, écouter et attendre que les véhicules soient complètement arrêtés: c'est la méthode pour traverser.

A vélo, pas avant l'âge
Même si la loi autorise les enfants dès 6 ans à circuler seuls sur une route principale, c'est en 6^e année d'école obligatoire que les rudiments de circulation leur sont enseignés. Plus jeunes, ils ne sont pas encore capables de réagir de manière adéquate dans toutes les situations et de coordonner leurs mouvements pour effectuer une présélection. De plus, seuls les vélos équipés conformément à la loi sont admis sur la voie publique, les trottoirs étant réservés aux piétons. Enfin, un casque adapté et correctement réglé devrait toujours être porté.

Etre vu
De jour, comme de nuit, porter des vêtements clairs et contrastés permet d'être mieux repéré. Lorsque la luminosité baisse, il est de surcroît utile de s'équiper d'accessoires réfléchissants. Vous augmenterez ainsi de 100 mètres la distance à partir de laquelle on vous remarque. Un accident sur deux pourrait être évité si le conducteur avait une seconde de plus pour réagir. Pensez-y lors de vos prochains achats de veste, de chaussures ou de sac d'école.

En voiture
Renoncez autant que possible à votre rôle de parents taxi. Chaque véhicule supplémentaire aux alentours du bâtiment scolaire représente un danger de plus pour les autres écoliers. Quelques conseils néanmoins:

- Asseyez les enfants de préférence à l'arrière
- Assurez-vous que tout le monde soit bien installé (ceinture, rehausseur, appui-tête)
- Ne vous garez pas n'importe où et n'importe comment, mais utilisez les places prévues pour déposer ou reprendre votre enfant. Faites-le descendre ou monter du côté du trottoir. Contrôlez qu'il n'y ait personne autour du véhicule avant de repartir, idéalement en marche avant
- Cédez toujours la priorité aux piétons en vous arrêtant complètement
- Respectez les signes des patrouilleurs scolaires

UTILISEZ PÉDIBUS

C'est tout simple, ça marche comme un vrai bus, mais à pied! Le Pédibus est une solution originale qui simplifie la vie des parents. Il contribue à assurer une meilleure sécurité des jeunes enfants sur le chemin de l'école, à renforcer leur autonomie et à les amener ensuite à se déplacer seuls, à pied, en sécurité. Entre voisins, les parents s'organisent et définissent l'itinéraire et les horaires en fonction des besoins; ils accompagnent les enfants à tour de rôle selon leur disponibilité. Sécurité, santé, convivialité, autonomie, mais aussi gain de temps pour les parents, qui dit mieux! Six lignes Pédibus sont déjà actives dans la commune de Bulle; créez une ligne dans votre quartier!

Infos

www.pedibus-romandie.ch.



Pour toute question, contactez la coordinatrice Pédibus pour le canton de Fribourg, Séverine Emery-Jaquier:

Tél. 076 430 05 58, lundi et jeudi

fribourg@pedibus.ch

Le Vélobus, c'est pareil, mais à vélo!

www.velobus.ch

"Qualité de vie

Centranim fête ses 10 ans

Le samedi 11 octobre prochain, le Centranim va fêter ses 10 ans. Une exposition de photographies réalisée par les jeunes sera notamment ouverte à la population. Une disco ainsi que différentes animations seront également mises sur pied.



6

Animation de rue

Joël Schneider est depuis le 1^{er} mars 2013 le premier travailleur social hors murs engagé par la ville. Il va à la rencontre des jeunes dans les lieux qu'ils fréquentent, hors des cadres institutionnels.

7

La-Bulle professionnelle

Le Service de la jeunesse de la ville de Bulle complète son offre pour les jeunes dans le domaine de l'intégration professionnelle avec un speed working entre jeunes et chefs d'entreprise, une permanence-emploi et la formation Formule 3000.

1

Davantage pour la jeunesse et l'intégration

Bulle veut faire davantage pour sa jeunesse et pour la bonne intégration de toute sa population. La mise en place du Service de la jeunesse de la ville de Bulle, l'engagement d'un travailleur social hors murs et la création d'un secrétariat à l'intégration sont les dernières mesures décidées par le Conseil communal. Rencontre avec Marie-France Roth Pasquier, responsable du Dicastère culture, jeunesse et intégration, et Maxime Pasquier, chef du Service de la jeunesse.

Maxime Pasquier: Le Service de la jeunesse a également pour mission de rédiger un concept de politique de la jeunesse. Une vision et des lignes directrices seront élaborées ces prochains mois. L'objectif est de thématiser les problématiques pour faciliter l'action politique et ainsi de répondre plus efficacement aux besoins de la population.

■ **Depuis sa création, le Service de la jeunesse propose également des activités en dehors de celles du Centranim. Pour quelle raison?**

M. P.: En développant ses propres projets, le Service de la jeunesse souhaite les rendre davantage visibles, en les sortant du programme déjà très riche de Centranim. Si le Centranim répond à un réel besoin avec sa programmation et ses ateliers, une offre plus large est ainsi à disposition de la population.

■ **Cet automne, le Centranim va fêter ses 10 ans d'existence (lire ci-dessous). Quel bilan tirez-vous de son action?**

M.-F. R. P.: Le bilan est extrêmement positif. En accueillant les enfants après l'école et en leur proposant un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires, le Centranim a prouvé son importance au service de notre jeunesse. Il joue à la fois un rôle d'animation et d'intégration. En parallèle à l'offre de loisirs existante, il est un rouage indispensable de notre politique de la jeunesse.

M. P.: Les principaux objectifs poursuivis sont d'accueillir les jeunes et de les accompagner dans leurs projets, de les soutenir dans



Projet communautaire mené par le Service de la jeunesse et son TSHM en collaboration avec Bulle Sympa (Fête de la musique).

leurs préoccupations, de les sensibiliser aux dangers, de renforcer leurs compétences sociales, de favoriser la liberté et la pluralité de l'expression, de créer des liens interculturels et de valoriser la solidarité. Nouveauté cette année, nous allons leur proposer plusieurs services d'insertion professionnelle baptisée La-Bulle professionnelle (lire en page 7). Aujourd'hui, nous avons également la volonté de sortir des murs du Centranim pour réaliser des projets dans la cité. Un atelier intergénérationnel va par exemple être organisé au Foyer de Bouleyres entre des jeunes du Centranim et des résidents du foyer en vue d'une kermesse.

■ **Le rôle du travailleur social hors murs (TSHM) est également un pilier important de la politique de la jeunesse?**

M.-F. R. P.: Très certainement. Le travail de terrain effectué par Joël Schneider est un atout indispensable pour faire la promotion de la qualité de vie dans notre commune, pour éviter ou résoudre des conflits et, surtout, pour tisser des liens avec tous les jeunes qui ne viennent pas au Centranim ou dans d'autres milieux associatifs ou institutionnels. Le TSHM joue un rôle très important, notamment dans la prévention de conflits et dans la révélation de problématiques émergentes.

M. P.: Les premiers résultats concrets de son action l'attestent: des médiations sur l'utilisation ou

la fréquentation du parc Saint-Paul ou de l'Hôtel de Ville sont en train d'être mises en place afin de permettre un mieux-vivre ensemble pour tous les usagers de ces espaces publics. Enfin, le succès de la Fête de la musique, qui a permis à 80 jeunes d'y participer sur la place du Cabalet, nous montre également le rôle proactif du TSHM dans la valorisation des compétences et des talents des jeunes.

■ **Enfin, la politique de la jeunesse est indirectement liée à la politique d'intégration de la commune. Quelles sont les mesures prises par la ville dans ce dossier?**

M.-F. R. P.: Le Conseil communal a décidé de créer un secrétariat à l'intégration à 80%. Cette personne sera en charge de l'administration de Bulle Sympa, mais également de coordonner l'accueil des nouveaux arrivants. Dorénavant, une journée d'accueil sera organisée dans notre cité. La découverte de Bulle grâce au circuit historique de la ville, la présentation des différents services communaux, un mot de bienvenue du syndic, une animation musicale et un apéritif seront au programme de cette rencontre. Les participants seront invités par courrier à cette réunion qui se veut à la fois informative et conviviale.

■ **Les communautés sont également des partenaires importants de l'intégration...**

En accueillant les enfants après l'école et en leur proposant un accueil libre, des ateliers, des sorties et des animations ainsi que des camps durant les vacances scolaires, le Centranim a prouvé son importance au service de notre jeunesse.

M.-F. R. P.: Oui, bien sûr. Nous avons des contacts réguliers avec leurs représentants. Plusieurs associations de communauté ou friburgeoises sont particulièrement actives dans l'accueil des nouveaux arrivants, notamment grâce à l'organisation de cours de langues et de sensibilisation à la vie en Suisse. Je ne peux que saluer ce formidable travail qui permet aux nouveaux venus de rapidement trouver leurs marques dans notre cité. Dans la mesure du possible, la ville de Bulle soutient, notamment par la mise à disposition de locaux, ces associations dans leurs projets.

Jeunesse et intégration

Centranim fête ses 10 ans

Le samedi 11 octobre prochain, le Centranim va fêter les 10 ans de sa création. Toute la population est invitée à participer à cet événement, qui se déroulera au Centranim et sur la place du Marché de 14 h à 21 h.

Le programme propose une exposition de photographies réalisée par les jeunes et les enfants, un atelier de grimage, des jeux en plein air, des démonstrations

des groupes de danse du Centranim, une course de trottinette et skateboard, des chorégraphies publiques, un atelier radio ainsi que la visite des ateliers du centre. La journée se conclura par une disco «bougeotte» pour tout le monde avec le DJ Lucas Monème.

Infos

www.centranim.ch

Infos

www.bulle.ch/fr/jeunesse

Joël Schneider: «Le travail social hors murs, c'est créer des liens et établir une relation de confiance avec les jeunes et les adultes»

Depuis le 1^{er} mars 2013, Joël Schneider est le premier travailleur social hors murs (TSHM) engagé par la ville de Bulle. Il est à la fois rattaché au Service de la jeunesse pour le travail de rue (taux d'activité de 50%) et au Service de l'intégration pour la coordination de Bulle Sympa (10%). Ses missions: favoriser la qualité de vie et prévenir les comportements à risque.

Joël Schneider, c'est un peu le couteau suisse de l'intégration et de la promotion de la qualité de vie en ville de Bulle. Depuis une année et demie, le travailleur social hors murs arpente le pavé bullois pour aller à la rencontre des jeunes de 12 à 25 ans en dehors des contextes institutionnels habituels. Il s'invite donc dans les bistrots, les espaces publics, la gare, les parcs, les lieux festifs et, bien sûr, la rue. Il aborde les jeunes, apprend à les connaître, les écoute et discute avec eux de tout et de rien. Objectifs de ces permanences de rue: écouter leurs projets ou leurs doléances, faire émerger les besoins et les problématiques, éviter ou ré-

soudre des conflits, mettre en place des projets communautaires ou encore appuyer des jeunes qui passent un moment difficile.

«J'aime créer et construire, en partenariat avec ces jeunes ou jeunes adultes, des interventions qui vont dans le sens d'une vie meilleure pour tous. Pour y parvenir, il faut créer ensemble un indispensable lien de confiance, qui repose sur la confidentialité», explique Joël Schneider. C'est dans la répétition de ces moments privilégiés passés dans la rue que vont émerger peu à peu des demandes de multiples natures, comme une situation de violence, une recherche d'une place d'apprentissage ou encore une consommation problématique de stupéfiants. Le TSHM peut informer, orienter et accompagner ses interlocuteurs vers les services ou partenaires adaptés.

Joël Schneider peut alors proposer un accompagnement socio-éducatif, sous la forme d'entretiens. Ce soutien peut se mettre en place si le jeune est preneur, avec comme but de lui permettre de réaliser ses objectifs en l'aidant à se relier à ses ressources intérieures, comme la confiance en soi, mais aussi extérieures, comme amis, famille et réseaux associatifs et institutionnels.

Une autre réponse à un besoin peut être la mise en place d'un projet communautaire. Il s'agit de mettre autour d'une table les personnes concernées par un problème ou simplement un besoin social,

comme par exemple des nuisances dans un endroit public. Ainsi, jeunes et adultes partagent leur vision du problème et trouvent ensemble des solutions partagées et durables pour y répondre.

L'un des premiers projets communautaires accompagné par le TSHM et Bulle Sympa a été l'organisation de la Fête de la musique sur la place du Cabalet le 21 juin dernier. Près de 80 jeunes talents de Bulle et environs ont pu se produire durant cette journée devant un public de 200 à 250 spectateurs. Objectifs de cette initiative: réinvestir les parcs publics en mettant sur pied des projets pour toute la population, valoriser les ressources et le talent des jeunes et, enfin, favoriser une rencontre entre toutes les générations à travers la Fête de la musique. Ce projet a été notamment possible grâce à l'investissement des 11 agents de Bulle Sympa, qui ont participé à la préparation et à l'organisation de l'événement. Au vu du succès rencontré lors de cette première édition, l'opération pourrait bien se renouveler ces prochaines années.

Et Joël Schneider de conclure: «Favoriser le bien vivre ensemble, en partenariat avec tous les acteurs de la place: voilà mon travail. Je crois énormément à la force du réseau, qui permet de décroiser les communautés ou groupes sociaux, de trouver des passerelles entre eux, d'éviter ou de résoudre des conflits et de construire ensemble des projets profitables à tous.»



Brèves

Promotion de la qualité de vie

Devenez agent sympa!

Participer activement à l'amélioration de la qualité de vie à Bulle, c'est possible! En s'associant à l'espace de formation L'Etrier, la Commission Bulle Sympa propose une formation gratuite d'agent de promotion de la qualité de vie. Ce cursus s'adresse à des personnes ayant des responsabilités au sein d'une société ou d'un club, à des concierges ou à des responsables de gestion d'espaces communs, à des jeunes voulant s'impliquer dans la vie associative, à des parents ou à d'autres personnes intéressées par le sujet, aux collectivités publiques ou encore à des professionnels du travail social.

Les thématiques abordées sont l'éthique de travail, l'autorité et le pouvoir, la créativité, les cadres et les repères, la tolérance et l'ouverture, l'«aller vers», les activités et la sécurité, la responsabilité et, enfin, le droit et les assurances. De manière plus spécifique, le cursus évoque également l'estime de soi, la construction de la personnalité, l'attitude responsable, le regard positif, être un agent «relais», la



gestion des conflits et des comportements agressifs ou encore la pluriculturalité, les codes sociaux et l'intégration. Si vous souhaitez devenir agent ou agente de promotion de la qualité de vie, vous pouvez contacter:

Infos

Commission Bulle Sympa
Grand-Rue 7 - 1630 Bulle
026 919 18 07 (inscription)
079 151 17 57 (information)
bullesympa@commune.bulle.ch

Dates pour la formation 2014

Participez à la séance d'information du 10 septembre 2014 à 19 h au Centranim. Nous vous présenterons la formation.

- 26 septembre de 19 h à 21 h
- 27 septembre de 9 h à 16 h 30
- 18 octobre de 9 h à 16 h 30
- 8 novembre de 9 h à 16 h 30
- 12 novembre de 19 h à 21 h
- 22 novembre de 9 h à 19 h 30

Insertion professionnelle

La-Bulle professionnelle: trois prestations pour les jeunes

Le Service de la jeunesse de Bulle offre une nouvelle prestation pour les jeunes. La-Bulle professionnelle est un nouveau service pour favoriser leur intégration professionnelle. Elle est organisée en trois axes: la permanence-emploi, la Formule 3000 et le speed working.

Le speed working est une nouvelle offre du Service de la jeunesse. Il s'agit d'une rencontre entre des jeunes en recherche de places de stage ou d'apprentissage et des patrons d'entreprise. La rencontre se déroule sur le modèle du speed dating, entre 20 jeunes et 20 chefs d'entreprise. Chaque jeune rencontre un patron en tête à tête pour se faire une idée de la profession présentée par le patron. Un apéritif, préparé par les jeunes, termine la séance. L'objectif du Service de la jeunesse est d'organiser deux speed workings par année.

La permanence-emploi est accessible dans les locaux du Centranim. Il s'agit d'une aide mise à disposition des jeunes adultes pour la rédaction d'un C.V., d'une lettre de



motivation, pour se préparer à des téléphones et entretiens d'embauche. La permanence est accessible de septembre à janvier, deux fois par semaine, et de février à juin, une fois par semaine. Les jeunes de 14 à 25 ans habitant Bulle et les environs constituent le public cible de ce service. Il s'agit d'une prestation organisée selon le principe de l'éducation par les pairs. Autrement dit, des étudiants et de jeunes salariés accompagnent les personnes qui en ont besoin, grâce à un suivi individualisé, à de l'orientation et à des conseils.

La Formule 3000 est une aide spécifique pour la revalorisation des compétences pour des jeunes en potentielle difficulté d'insertion professionnelle. Les participants apprennent à rédiger un C.V., une lettre et réalisent des entretiens fictifs. La Formule 3000 se déroule sur trois jours, avec à chaque fois huit jeunes repérés par l'orientation professionnelle et les proviseurs pour chacun des Cycles d'orientation de Bulle et de La Tour-de-Trême. Ce service, qui fonctionne depuis plusieurs années, a lieu au mois de novembre.

"Energie

Un délégué à l'énergie

La ville de Bulle s'est dotée d'un délégué à l'énergie à 20% – Florian Plancherel, spécialiste en approvisionnement électrique à Gruyère Energie S.A.

Un projet sur le long terme

Sélectionnée par l'OFEN, Bulle a déjà participé pendant quatorze mois entre 2012 et 2013 au programme de «Mise en œuvre de la Société à 2000 watts», dans une première phase pilote.

Vers une société à 2000 watts

Deux axes sont désormais prioritaires pour Bulle: le développement de la production d'électricité solaire photovoltaïque, avec la mise en place d'un cadastre solaire, et l'extension du chauffage à distance (CAD).



Energie et développement durable: La ville de Bulle franchit un nouveau palier du programme «Société à 2000 watts»

La ville de Bulle poursuit sa stratégie de limitation de sa consommation d'énergie. Déjà labellisée Cité de l'énergie depuis 2007, elle a été sélectionnée par SuisseEnergie pour la deuxième phase du programme Société à 2000 watts, qui doit permettre de renforcer la mise en place d'une politique énergétique durable. Un délégué communal à l'énergie a également été nommé en la personne de Florian Plancherel, spécialiste de l'approvisionnement électrique à Gruyère Energie S.A.

Bulle accède à la seconde phase du programme Société à 2000 watts. Après avoir dressé un premier bilan énergétique et rédigé un concept de mise en œuvre entre 2012 et 2013, la commune va poursuivre ses réflexions avec l'OFEN pour réduire durablement sa consommation d'énergie tout en augmentant ses capacités de production en énergies renouvelables. Trois axes sont désormais prioritaires: le développement de la production d'électricité solaire photovoltaïque, avec la mise en place d'un cadastre solaire, l'extension du chauffage à distance (CAD) et le développement d'une culture des économies d'énergie. De plus, afin d'accompagner ce processus, la ville de Bulle s'est également dotée d'un délégué à l'énergie à 20% – Florian Plancherel, spécialiste en approvisionnement électrique à Gruyère Energie S.A. – comme coordinateur communal du programme.

Sur la base de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) veut soutenir les Cités de l'énergie désireuses de développer des concepts de mise en œuvre de la Société à 2000 watts. Les communes peuvent contribuer de manière déterminante à atteindre les objectifs de la Société à 2000 watts. D'une part, elles peuvent créer les bonnes conditions cadres grâce à des lois et à



des systèmes d'encouragement appropriés. D'autre part, elles peuvent sensibiliser et motiver la population, l'industrie et l'artisanat afin qu'ils contribuent à façonner un avenir durable en matière d'énergie.

Le concept de la Société à 2000 watts est idéal pour lier entre elles les activités de la politique énergétique et les orienter selon une vision commune. De plus en plus de villes et de communes comme la ville de Bulle se sont donc engagées sur cette voie, et ont ancré les objectifs de la Société à 2000 watts dans leur programme politique. Dans ce cadre, l'OFEN s'appuie sur les Cités de l'énergie, car ce label garantit que les cités sont impliquées dans un processus de gestion commune du thème de l'énergie et qu'elles possèdent un système de gestion de la qualité. Sélectionnée par l'OFEN, Bulle a ainsi participé pendant quatorze mois entre 2012 et 2013 au programme de «Mise en œuvre de la Société à 2000 watts», dans une première phase pilote. Ce programme est composé de mesures axées sur l'accompagnement des Cités de l'énergie dans les domaines de l'analyse, de la technique et de l'organisation. Cette phase s'est conclue en décembre 2013 par la publication d'un rapport et d'un concept de mise en œuvre pour la ville de Bulle.

La nouvelle version de ce projet de soutien de l'OFEN a été à nouveau proposée pour la période 2014 et 2015. Bulle a ainsi été choisie pour poursuivre ce processus. La première étape du projet a permis d'élaborer une courbe de diminution individuelle, en fonction des objectifs de la Société à 2000 watts, qui sert aujourd'hui de boussole sur le long terme. En établissant son bilan énergétique de manière approfondie et en évaluant son potentiel, Bulle dispose aujourd'hui d'une feuille de route avec les différentes options à sa disposition pour préparer son avenir énergétique.

Afin de soutenir les communes, comme lors de la première phase, l'OFEN met à leur disposition des conseillers spécialisés, qui peuvent les accompagner pendant une durée totale de dix jours ouvrés du 1^{er} septembre 2014 au 30 novembre 2015. Pendant la durée du projet, ces «conseillers 2000 watts» effectuent, en collaboration avec les communes concernées, une analyse de l'approvisionnement actuel en énergie et des potentiels disponibles. Pour ce faire, ils utilisent la nouvelle version de l'outil «Région-Energie», qui permet, après la saisie de toutes les données importantes, de

définir une courbe de diminution adaptée à chaque commune.

Objectifs et avantages

Les objectifs déterminés pour ce programme sont les suivants: dresser un bilan énergétique et évaluer les potentiels dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables de toute la cité concernée, fixer une courbe de diminution individuelle pour les années 2020, 2035 et 2050, définir les mesures à prendre pour atteindre les objectifs, mettre en place un groupe de travail «Société à 2000 watts» et, enfin, établir une liste de projets possibles qui promettent des résultats intéressants, en se basant sur les potentiels locaux et sur les besoins de la commune.

Cette stratégie permet aux communes participantes d'effectuer une analyse de leurs systèmes présents et futurs d'approvisionnement en énergie, d'identifier leurs points forts et leurs points faibles dans le domaine de l'énergie, d'impliquer tous les acteurs régionaux concernés par le projet, d'obtenir une indication du cap à suivre sur le long terme grâce à la courbe de diminution adaptée aux objectifs de la Société à 2000 watts, de prendre des mesures pour combler les déficits mis en évidence, d'améliorer leur savoir-faire, de gagner de l'expérience et, enfin, d'échanger sur le plan national avec d'autres Cités de l'énergie.

L'OFEN et SuisseEnergie pour les communes prend en charge les frais liés à l'accompagnement par un conseiller «2000 watts» qui intervient auprès des Cités de l'énergie sélectionnées pendant une durée maximale de dix jours ouvrés du 1^{er} septembre 2014 au 30 novembre 2015. L'antenne de la Société à 2000 watts (www.2000watt.ch/fr/secretariats-regionaux/) se tient à disposition des Cités de l'énergie et de leurs conseillers pour les informer sur des questions techniques, stratégiques ou ayant un rapport avec la procédure. Enfin, une rencontre sera organisée pour les Cités de l'énergie participant au programme afin d'encourager l'échange d'expériences.

Infos

www.2000watt.ch/fr/secretariats-regionaux

"Bulle verte"

Société à 2000 watts

Le ville de Bulle, qui porte également le label «Cité de l'énergie», a été retenue par la Confédération pour la deuxième phase du projet Société à 2000 watts (voir page 8).

Solaire photovoltaïque

Les 510 panneaux solaires sur les écoles de La Condémine et de La Tour-de-Trême produisent chaque année 130 000 kWh soit la consommation électrique de 28 ménages standard.



Ecole de la Condémine

Chauffage à distance et solaire photovoltaïque: la formule gagnante en matière d'énergies durables

2004, 2014, 2024 ou quand la question de l'énergie se décline en décennies: 10 ans d'existence du chauffage à distance de GESA (Gruyère Energie SA) et d'importants investissements à venir dans le domaine du solaire photovoltaïque. Explications.



En mai 2014 le chauffage à distance de GESA a célébré son dixième anniversaire. Les prémices de cette aventure technologique remontent au début des années 2000. Un véritable engagement en faveur du développement durable s'est alors concrétisé avec le lancement des travaux d'un des plus grands réseaux de chauffage à distance à bois de Suisse romande.

Le déploiement du réseau s'est opéré autour de la mise en fonction de trois centrales thermiques à bois entre 2006 et 2009. La pose de conduites s'est faite dans un premier temps à Bulle. A ce jour, on compte plus de 80 km de conduites, environ 500 bâtiments raccordés et une puissance souscrite supérieure à 30 000 kW. Le développement du réseau, plus rapide que prévu, continuera sur un rythme soutenu lors des dix prochaines années.

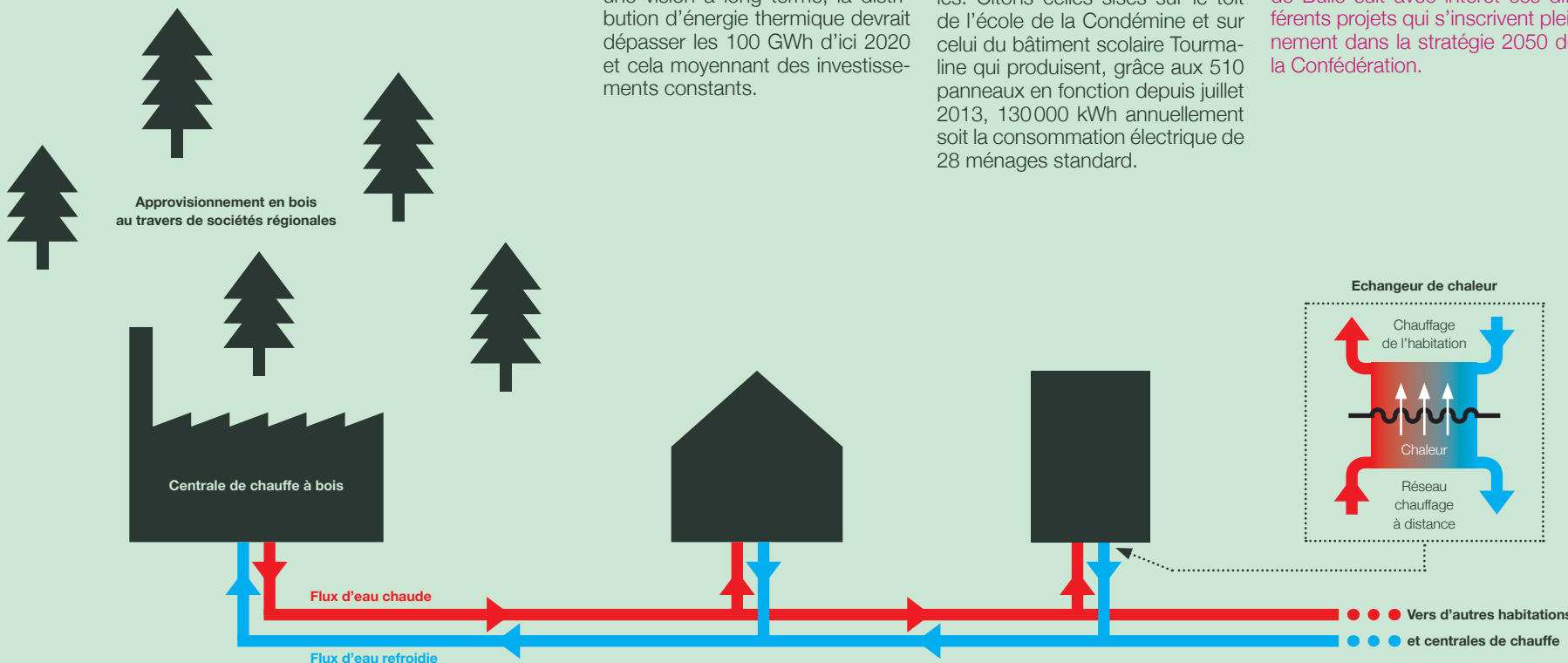
En une décennie, pas moins de 25 millions de litres de mazout ont été économisés, soit l'équivalent de 71 500 tonnes de CO₂. La production de chaleur, issue à plus de 90% d'énergie renouvelable, dépasse les 57 GWh par an. Elle repose majoritairement sur la combustion d'écorces de bois de la région, soit un volume annuel de plus de 100 000 m³. Basée sur une vision à long terme, la distribution d'énergie thermique devrait dépasser les 100 GWh d'ici 2020 et cela moyennant des investissements constants.

En parallèle, le solaire photovoltaïque connaît un véritable essor dans notre région. Rappelons que la ville de Bulle a mis à disposition des surfaces permettant la mise en service de centrales. Citons celles sises sur le toit de l'école de la Condémine et sur celui du bâtiment scolaire Tourmaline qui produisent, grâce aux 510 panneaux en fonction depuis juillet 2013, 130 000 kWh annuellement soit la consommation électrique de 28 ménages standard.

Dans l'intervalle, d'autres réalisations ont vu le jour sur le territoire communal. Et ce n'est qu'un début dans la mesure où des acteurs locaux ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'investir d'importantes sommes dans le domaine solaire photovoltaïque ces prochaines années.

Labellisée Cité de l'énergie, la ville de Bulle suit avec intérêt ces différents projets qui s'inscrivent pleinement dans la stratégie 2050 de la Confédération.

SCHEMA DE PRINCIPE DU CHAUFFAGE A DISTANCE



"Actualités

Objets perdus

La plate-forme internet easyfind.ch de centralisation des objets perdus doit accroître le taux de restitution aux propriétaires et alléger le travail administratif dans les communes.

Journées du patrimoine

Samedi 13 et dimanche 14 septembre à 10 h et à 14 h, participez aux visites commentées du circuit historique «Bulle à parcourir» (gratuit), avec dégustation de spécialités de la bénichon (payant). Par tous les temps.

Musée gruérien

Les actualités du Musée gruérien, avec les expositions, les visites publiques, les dimanches au Musée et les nouvelles parutions.



10

11

11

Collecte samaritains

Rendez-vous le 6 septembre

La section des samaritains de Bulle et environs prend part à la collecte nationale qu'organise l'Association suisse des samaritains et qui a pour thème: «Sauvetage sans frontière – premiers secours en vacances».

Les samaritains seront présents **le 6 septembre 2014 sur la place du Tilleul, à Bulle, de 8 h à 17 h**, ainsi que dans divers centres commerciaux. Une belle occasion pour les rencontrer, leur poser des questions, découvrir leurs activités à travers quelques démonstrations de premiers secours. La section des samaritains de Bulle et environs compte 36 membres actifs et la moyenne d'âge de ses membres est de 32 ans. Les samaritains sont responsables de postes sanitaires lors d'une vingtaine de manifestations régionales. En moyenne, quelque 500 personnes font appel à eux pour prodiguer les premiers soins lors de petits bobos et parfois lors d'accidents plus importants.

Infos

www.samabulle.ch


Santé et famille

Le planning familial a déménagé

Le planning familial de Bulle a une nouvelle adresse depuis le 27 mars 2014. Désormais, vous pouvez accéder à ses services à la rue de la Condémine 60, 1630 Bulle. Le numéro de téléphone 026 305 29 55 est inchangé. Les consultations ont toujours lieu le lundi et le jeudi après-midi de 14 h à 18 h, avec ou sans rendez-vous.

Le planning familial s'adresse au public féminin et masculin de tout âge. C'est un service de la promotion de la santé sexuelle et reproductive, qui offre des conseils et informations dans plusieurs domaines, comme la contraception, la grossesse (désirée ou non désirée), l'interruption de grossesse, la fertilité et l'accompagnement psychosocial en matière d'analyses prénatales, la maltraitance et les violences sexuelles, la sexualité et l'orientation sexuelle ainsi que l'accompagnement des personnes en situation de handicap. Les entretiens sont confidentiels et gratuits. Le planning familial offre également des dépistages du VIH et délivre la contraception d'urgence (pilule du lendemain) sans ordonnance.

7.9.2014 • Cortège

Costumes-coutumes

A l'occasion de son 75^e anniversaire, la Fédération fribourgeoise costumes-coutumes organise un cortège le 7 septembre, de 14 h 30 à 17 h, entre la place Saint-Denis à Bulle et le Cycle d'orientation de La Tour-de-Trême.

Le stationnement sera interdit à la rue du Moléson ainsi que sur la place Saint-Denis. De plus, la rue de la Toula sera bouclée dès 10 h, tout comme la rue de la Ronclina et la place Saint-Denis dès 12 h.

Infos

www.jaimelestraditions.ch

Tradition et gastronomie

La grande Bénichon du Pays de Fribourg à Bulle

Pour sa seconde édition, la Bénichon du Pays de Fribourg se déroulera dans le district de la Gruyère et en ville de Bulle du 19 septembre au 21 septembre 2014. Le menu de la bénichon sera servi du vendredi midi au dimanche soir dans la quinzaine de restaurants gruériens partenaires et dans l'Espace gourmand installé à Espace Gruyère.

Tout au long du week-end des balançoires de bénichon, ponts de danse et bars seront installés dans la ville. Une ferme avec ses animaux et ses cultures réjouira les curieux. Un marché des produits du terroir, des scènes de musique, des animations de rue, des ateliers découvertes et bien d'autres surprises seront au rendez-vous. Moment privilégié dans le calendrier festif fribourgeois, la bénichon est le mariage réussi de la fête et du goût. C'est aussi un bel éventail des produits du terroir, un véritable retour à la nature et à la convivialité d'un repas en famille ou entre amis! Le mot bénichon, qui vient du mot latin benedicto, correspond à l'anniversaire de la bénédiction de l'église. Cette fête était suivie d'une partie festive profane plus ancienne, dont on retrouve la trace dans une ordonnance datée du 23 septembre 1443.

Infos

www.benichon.org


Retrouvez vos objets perdus!

La quasi-totalité des communes fribourgeoises sont désormais connectées à la plate-forme www.easyfind.ch, le système choisi par le Conseil d'Etat pour gérer les objets trouvés de manière harmonisée dans tout le canton. Un système qui devrait nettement accroître le taux de restitution aux propriétaires et alléger le travail administratif dans les communes.

Concrétisant la nouvelle disposition (art. 69) de la loi d'application du code civil (RSF 210.1) prévoyant la mise en place d'un système simple et efficace pour gérer les objets trouvés, la plate-forme www.easyfind.ch est désormais implémentée sur l'ensemble du territoire cantonal.

www.easyfind.ch est une plate-forme internet à double accès. D'une part pour les communes, qui y saisissent les objets trouvés sur leur territoire; d'autre part pour les propriétaires, qui peuvent y rechercher l'objet qu'ils ont perdu par le biais de mots clés. La commune peut également, pour le compte du propriétaire se trouvant au guichet communal, faire une recherche plus poussée dans le système. Celui-ci permet une uniformisation des données saisies et de la classification des objets trouvés, mais il génère aussi automatiquement courriers et notifications, soulageant ainsi le travail administratif des bureaux d'objets trouvés. Il permet en outre d'effectuer des recherches globales transrégionales, puisque les objets enregistrés sont stockés dans une base de données centralisée. Ce qui augmente le taux de restitution aux propriétaires. Depuis son adoption par les CFF, le taux de réussite est passé de 20% à 50%. Aux transports publics de la ville de Zurich, ce taux a même grimpé à 70%.

Une solution avantageuse

La solution www.easyfind.ch est en outre avantageuse tant pour le canton que pour les communes. Il en coûte au canton une taxe d'utilisation de la plate-forme de 20 000 francs par année. En contrepartie, le canton pourra récupérer les bénéfices des ventes aux enchères des objets non récupérés. Le système est entièrement gratuit pour les communes, exception faite du travail de saisie des données et de gestion physique des objets. En revanche, les communes ont la possibilité de percevoir des émoluments compris entre 10 et 200 francs au moment de la restitution de l'objet et de demander le remboursement des frais effectifs de conservation.

Plate-forme www.easyfind.ch

Visites du feu

Commission locale du feu

Selon les dispositions légales (art. 7 de la loi cantonale sur la police du feu et la protection contre les éléments naturels et art. 3a de son règlement d'exécution), tous les bâtiments et constructions doivent faire l'objet d'un contrôle périodique afin de veiller à la sécurité des personnes, des animaux et des biens conformément à la loi et au règlement. La visite du feu a lieu tous les 10 ans dans les bâtiments d'habitation; tous les 5 ans dans les bâtiments administratifs, artisanaux et industriels; tous les 3 ans dans les bâtiments agricoles. La visite doit s'effectuer en présence du propriétaire ou du locataire. En cas d'absence, M. Georges Etienne, personne désignée par la commission locale du feu, laissera dans la boîte aux lettres un avis invitant à le contacter afin de convenir d'un rendez-vous.



Journées européennes du patrimoine

Visites gourmandes en ville de Bulle

- SA 13 + DI 14 septembre à 10 h et à 14 h
- Vieille-ville de Bulle
- Visites commentées du circuit historique «Bulle à parcourir» (gratuit), avec dégustation de spécialités de la bénichon (payant). Par tous les temps (nombreux abris tout au long du parcours)
- Durée 1 h 30, parcours de 2 km
- Point de départ au Musée gruérien à 10 h et à 14 h, rue de la Condémine 25
- Organisation: Musée gruérien

Savez-vous que le marché de Bulle est une tradition qui remonte au XII^e siècle? Qu'au XVII^e siècle la «route du fromage» reliait Bulle à Lyon? Que l'Hôtel Moderne, construit en 1906, est le premier et à ce jour encore l'unique palace fribourgeois? Aux siècles passés, la ville de Bulle était en outre un important centre régional pour le commerce du blé et du bétail.

A Bulle, Cité des goûts et terroirs, vous aurez l'occasion de (re)découvrir la tradition de la bénichon, célébrée cette année le 14 septembre, et de déguster les produits phares de la région: gruyère, vacherin, moutarde de bénichon, cuchaule et poires à botzi (dégustation payante en fin de visite, en collaboration avec les Produits du Terroir du Pays de Fribourg). Vous accéderez à des lieux insolites et méconnus: le réfectoire de l'Institut Sainte-Croix, ancienne école secondaire des filles jusqu'en 1986; le café-restaurant Le Fribourgeois et son orchestre (orchestre mécanique); le bâtiment des Halles reconstruit après le grand incendie de 1805. L'existence de la ville est attestée dès le IX^e siècle. Elle est alors le siège de l'église principale d'une vaste région. Au Moyen Age, Bulle appartient à l'évêque de Lausanne, qui fait construire le château et les remparts. Les Bullois deviennent sujets de Fribourg à la suite de l'occupation du Pays de Vaud par Berne (1536). Bulle compte 1000 habitants en 1722, 4000 en 1912 et 20000 en 2013, après la fusion avec La Tour-de-Trême (2006).

Infos

www.la-gruyere.ch/circuit
www.traditions-fribourgeoises.ch
www.terroir-fribourg.ch
www.musee-gruerien.ch



Programme musée gruérien

Exposition Identités italiennes

- **BARONCELLI, CESA, SALZANI**
- Jusqu'au 28 septembre 2014
- **LA DIVINE COMÉDIE DE DANTE**
- Lecture intégrale par le comédien Jacques Roman
- SA 13, 20 et 27 septembre, 15 h - 22 h

- **DIMANCHE AU MUSÉE**
- DI 28 septembre 2014
- **Pain et chocolat**
- Film de Franco Brusati (1974)
- Projection: 10 h – Ebullition (rue de Vevey 34)
- Atelier créatif pour les enfants: 14 h
- Visite de l'exposition Identités italiennes avec les artistes: 13 h 30 - 17 h
- Concert par l'ensemble Serenata de Bulle: 15 h + 16 h

Exposition – L'école primaire de la Condémine

- **PHOTOGRAPHIES DE FRANCESCO RAGUSA**
- VE 17 octobre: vernissage

Journée mondiale du patrimoine audiovisuel

- **QUI ÉTAIT NICOLAS CHENAUX?**
- Film de Nicolas Bardet (1981)
- DI 26 octobre
- Présentation du livre et du réseau participatif Regards Retrouvés – collections photographiques fribourgeoises.
- Présentation d'une nouvelle vidéo du musée (Pointprod, 2014).

La Nuit des Musées en Gruyère

- 8 novembre
- **Restauration et ambiance: 16 h - 23 h**
- Le Musée fait son théâtre! Des personnages interviennent dans l'exposition permanente. Découvertes au château de Bulle.

Exposition Bulle. Points de vue sur une ville

- **Vernissage le 21 novembre**
- Treize artistes contemporains suisses proposent leur vision de la ville.

Bibliothèque Livre vole

Vous ne pouvez pas venir à la bibliothèque? La bibliothèque vient chez vous! La Bibliothèque de Bulle propose un nouveau service à ses lecteurs: «Livre vole». Le principe est simple: des bénévoles apportent des livres aux personnes qui ne peuvent pas se rendre à la bibliothèque par leurs propres moyens.



Infos

Laure Seydoux, bibliothécaire
Tél. 026 916 10 10

FReBOOKS

Initiation à FReBOOKS pour l'emprunt de livres électroniques. Les participants peuvent venir avec leur propre matériel (ordinateur portable, tablette ou liseuse). Gratuit. Inscriptions:

Tél. 026 916 10 10
christelle.grangier@musee-gruerien.ch

- MA 2 septembre, 14 h
- VE 5 septembre, 10 h
- ME 24 septembre, 18 h
- VE 3 octobre, 14 h
- LU 6 octobre, 14 h
- SA 18 octobre, 10 h
- Durée: environ une heure

Infos

www.facebook.com/Musee-gruerien
www.musee-gruerien.ch

"Magazine"

Goûts et terroirs

Le bulletin poursuit sa série «Bulle, cité des goûts et terroirs». A chaque édition, un nouveau produit d'ici et d'ailleurs, accompagné par une recette, y sera présenté. Coup de projecteur sur **le menu de bénichon**.



© Association Pour la Promotion des Produits du Terroir du Pays de Fribourg

Le concours du bulletin

Découvrez le lieu ou l'événement de la photo mystère et gagnez un prix de 50 francs.



Bulle, cité des goûts et terroirs: institution de la gastronomie, le menu de bénichon

Sur la route des saveurs (7)

Les célébrations de la bénichon sont arrimées à l'ADN des Fribourgeois et des Fribourgeoises. Cette fête de la fin de l'été a des origines à la fois religieuses et paysannes. Au XV^e siècle, la «bénissio» était la fête patronale paroissiale, donc la fête du village. Durant trois jours, les villageois organisaient un grand repas, des danses et des jeux. Puis, la bénichon devint la célébration de la fin des travaux des champs et de la descente des troupeaux de l'alpage, la désalpe.

C'est en soi une tradition qui se retrouve dans la plupart des sociétés pastorales. Aujourd'hui encore, la bénichon rassemble le peuple fribourgeois, lorsque les troupeaux gagnent la plaine. La grande Bénichon du Pays de Fribourg fait halte cette année à Bulle. Il s'agit d'une magnifique occasion pour découvrir un terroir et un patrimoine uniques, qui sont encore bien vivants et qui se renouvellent sans cesse.

La plus ancienne mention du menu de la bénichon, tel qu'on le connaît aujourd'hui, se trouve dans un feuilleton journalistique intitulé «Idylle gruérienne», paru dans le journal *Le Confédéré* en 1852. Mais la plupart des ingrédients des plats du menu ont des origines plus anciennes, comme le jambon fumé à la borne, la cuchaule ou encore la moutarde aux épices connue aujourd'hui

sous le nom de moutarde de bénichon.

La composition du menu de bénichon varie selon les villages et les familles. Elle a également évolué au fil des siècles et évolue toujours au gré des envies et caprices des cuisiniers. Chez une grand-maman de Montbovon, les convives avaient droit à une version courte.

Pour sa seconde édition, la Bénichon du Pays de Fribourg se déroulera dans le district de la Gruyère et en ville de Bulle du 19 septembre au 21 septembre 2014

On commençait par les tartines à la moutarde de bénichon, puis on s'attaquait à la soupe aux choux, avant de poursuivre avec les délices de la borne. On terminait avec le gigot d'agneau accompagné de purée et de poires à botzi, avant de finir en beauté avec un plateau de fromages et les desserts.

L'ouvrage *Cuisine et traditions au Pays de Fribourg* nous donne une version plus complète du repas. On débute bien sûr avec la tartine de cuchaule beurrée et recouverte de moutarde de bénichon. Après cet amuse-bouche, on déguste le bouillon et le bouilli, avant de s'attaquer au ragoût d'agneau aux raisins accompagné de pommes purée et de poires à botzi. Après cette entrée en matière déjà copieuse, on poursuit avec le jambon, le saucisson, les choux et les haricots. On termine la partie salée avec le gigot d'agneau à l'ail, les pommes purée et la salade aux carottes rouges. Pour les desserts, on pourra s'intéresser aux meringues avec la crème double au baquet, à la corbeille de fruits ou aux nombreux délices sucrés que sont les beignets, les briclets, les pains d'anis, les croquets ou encore les cuquettes.

A partir de là, toutes les combinaisons et variations sont possibles. Le menu de bénichon se transforme au gré de l'imagination des cuisiniers qui la font vivre, année après année.

LE RAGOÛT D'AGNEAU AUX RAISINS ET POIRES À BOTZI



- POUR LE RAGOÛT**
- 1,5 kg de ragoût d'agneau
 - 5 dl de vin rouge
 - 1 oignon piqué
 - 1 bouquet garni
 - 2 gousses d'ail
 - 120 g de raisins secs
 - 1 cuillère à soupe de farine
 - un peu d'huile pour rôtir
 - sel et poivre

Réserver les morceaux de viande, jeter l'huile restante et déglacer avec le vin rouge. Ajouter le bouquet garni, l'oignon et les gousses d'ail. Laisser cuire à feu doux durant 1 h. Rectifier l'assaisonnement, ajouter les raisins secs et laisser mijoter encore 1 h.

- POUR LES POIRES**
- 3 à 4 poires à botzi par personne
 - 1 l de vin rouge ou 1 l d'eau
 - 300 g de sucre brun
 - 1 bâton de cannelle

Pour les poires à botzi, laver les poires, enlever l'œil et laisser la queue. Cuire le vin, le sucre et la cannelle 30 à 40 min. Ajouter les poires et cuire environ 1 h. Vérifier la cuisson, les poires doivent être bien cuites, un peu ratatinées. Réduire le jus restant en un caramel et verser sur les poires.

Rissoler les morceaux de viande afin de bien les colorer sur toutes les faces dans l'huile chaude. Saler et poivrer. Saupoudrer de farine et faire revenir encore en peu.

SOURCES: *Cuisine et traditions au Pays de Fribourg*, Editions La Sarine • *L'ami du Musée*, journal des amis du Musée grüérien, n°45, août 2010 • Wikipédia

Concours

LA PHOTO MYSTÈRE DU BULLETIN

Le bulletin vous propose à chaque nouvelle édition une photo mystère. Cette fois-ci, il faut trouver le lieu photographié. Le gagnant, ou la gagnante, sera averti personnellement. Pour participer, remplissez le talon-réponse et envoyez-le à:

Ville de Bulle, Grand-Rue 7, C.P. 32, 1630 Bulle
ou écrivez à: bulletin@commune.bulle.ch

M. René Déforel, à Bulle, a gagné le concours de la dernière photo mystère après tirage au sort. Il s'agissait de l'ancien dépôt TPF à la gare de Bulle.

Nom:

Prénom:

Adresse:

Réponse:

